Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Arrêt maladie pendant èune journée offerte

Par bacou

Bonjour,
mon amie a eu un arrêt maladie du 13-07 au 19-07-2022 inclus.
Le vendredi 15-07 était une journée "offerte" par la direction (pont du 14-07) mais elle a quand même été décomptée d'une journée. Est-ce normal ?
Merci d'avance
Bien cordialement

Par kang74

Bonjour

Oui son contrat étant suspendu pendant son arrêt maladie qui a débuté le 13,elle ne peut pas bénéficier des avantages qui ont eu lieu à ce moment là pour les salariés de l'entreprise .
Donc sauf accord conventionnels plus avantageux ou ALD du 13 au 15, elle était en période de carence, donc ni prise en charge par la CPAM ou son employeur .